L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 29 MAI 1881.

SPECTACLES, BALS, &c

DENGREMONT,
CONCERT-MATINÉE,
—AU—
GRUNEWALD HALL,
DIMANCHE, 29 MAI à 1 h. P. M.

PROGRAMME.

1 Transcription Caprice, "Martha"..... Leonard
M. Dengremont.
2 Scherzo (b mineur) ..... Chopin
Mlle Jeanne Franko.
3 Soprano Solo.....
Mlle Rachel Franko.
4 Danses Espagnoles..... Sarasate
M. Dengremont.
5 { Gavotte / Ronde } ..... Goddard
Mlle Jeanne Franko.
6 Tarentelle..... Sivori
M. Dengremont.
7 Soprano Solo.....
Mlle Rachel Franko.
8 Souvenir de Haydn..... Leonard
(A la demande générale)
M. Dengremont.

Billets 50 cts; places réservées $1.
Peuvent être obtenus chez Grunewald, 127 rue du Canal, et à la porte de la salle du concert dimanche à midi. 28mai 2t

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,

TOUS LES SOIRS,

Par l'Orchestre du

FORT ESPAGNOL.

W. Borchert..... Chef d'Orchestre
H. Gewert..... Solo de Cornet
G. D'Aquin..... Solo de Flûte
O. Jahn..... Solo de Clarinette
Prof. Weifenbach..... Tambour-Major
Exécutant sur 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars coin des rues Canal et Basin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les apsèsmidi. 29 mai—

GRANDE FÊTE de POMPIERS
DONNÉE PAR LE
ST. BERNARD FIRE CO. No. 1.
DIMANCHE, 29 MAI 1881.
—AU—
OAK GROVE PARK.
A deux ilots au-dessous des Abattoirs.
Comité d'Arrangements.
F. D. SEGHERS, Chairman.
John Delhonde, T. Dwyer,
Hy. Fletscher, C. Hussey.

PROGRAMME.

1° Course à pied, 120 pieds, pour pompiers seulement. Prix $5.00.
2° Course à pied, 120 pieds, ouverte à tous. Prix $5.00.
3° Course à pied pour jeunes filles, 75 pieds. Prix, un Eventail.
4° Cochon graissé. Prix, le cochon.
5° Standing jump. Prix $2 50.

BILLETS..... 50 Cents
Dames et enfants. Entrée gratuite.
Les portes seront ouvertes à midi.
Les danses commenceront à 3 1/2 P. M.
N. B.—Les Billets émis et distribués pour le 24 avril 1881, restent bons et valides.
22 mai—22,26, 29

LA MEILLEURE MARCHÉ.
A LA MEILLEURE MARCHÉ.
Des grandes Excursions faites aux
JETÉES,
Aller et retour, seulement $2.00.
Excursion strictement de premier ordre sous les auspices du club bien connu:
JUNIATA SOCIAL CLUB.
Le bateau à vapeur
ROBT. E. LEE,
commandé par le Capt. John W. Cannon, a été retenu pour faire cette agréable excursion,
Le Dimanche 5 Juin 1881.
Prix de l'excursion, aller et retour..... $2.00
Des rafraichissements et des repas seront servis à bord du bateau par un restaurateur bien connu de la ville. Le corps de musiciens "Crescent City" a été engagé pour la circonstance; et le club Social Juniata n'a reculé devant aucune dépense pour que l'excursion soit attrayante et agréable.
Cette excursion étant la meilleure marché qui se soit jamais faite aux jetées, il sera fourni une excellente occasion aux étrangers visitant notre ville ainsi qu'à nos propres citoyens, de voir les Jetées et de jouir de la promenade la plus agréable de ce genre qui se soit jamais faite.
Billets en vente dans tous les principaux magasins de la ville et sur le bateau le matin du jour de l'excursion. Les personnes et les familles désirant mettre à profit cette excursion, sont invitées à se procurer leurs billets le plus tôt possible attendu que le nombre en est limité.
Le bateau à vapeur "Robt. E. Lee" partira de la rue du Canal le dimanche matin, 5 juin 1881, à 8 heures et sera de retour en ville à 10 heures du soir. En cas de pluie ou de mauvais temps, l'excursion sera remise à un autre jour. Le bateau s'arrêtera aux Casernes à la Pointe-à-la-Hache pour y prendre des excursionnistes. Prix du dîner, 75cts; du souper, 50cts.
21mai au 5 juin.

Southern Yacht Club.
Grande Régate Annuelle,
WEST END,
Pour Matelots de Profession.

Courses Corinthiennes,
Mardi, 31 mai...Yachts de 1re et 3e classe
Jeudi, 2 juin...Yachts de 2e et 3e classe
PRIX—Argenterie.

JUGES.
Sam. Henslip, John Glynn Jr, R. L. MacMurdo.
MARQUEURS.
Henry Bonnabel, E. C. Payne, W. J. Hare.
COMITÉ DE RÉCEPTION.
WRIGHT SCHAUMBURG, chairman.
Hugh W. Brown, Jno. S. Boland, L. E. Cénas, Thomas Hanna, Frank Kennedy, Chas. Smith, John Pollock, W. A. Peale, Gus Pitot, W. B. Stauffer, Geo. A. Williams, Jas Reed, Arthur Mendes, Jas Miltenberger, Wm Walsh, Frank Howard, Bertrand Beer, Theo Brulatour.

Durant le mois de juin, une
Grande Régate entre Etats
aura lieu.
PRIX..... $1500
Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train de 1:30 p. m.
A. H. HARRIS, Secrétaire.
22 mai—au 2 juin

WEST END.

GRAND CONCERT
Tous les soirs par le célèbre orchestre du
Professeur MOSES,
William Richel..... cornettiste-soliste
Illumination à la lumière électrique.
Concert en matinée tous les samedis, à midi.

Des trains spéciaux seront fournis à des prix raisonnables sur un avis donné trois heures en avance.
Les trains partent du pied des rues Canal et Carondelet à 6:15 et à 7 heures du matin, et toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi puis toutes les demi-heures jusqu'à 10 du soir.
Le dernier train partira de West End à 11 du soir.
Les Dimanches après-midi les trains partent toutes les quinze minutes.
Billets, aller et retour, seulement 15 cents.
C. E. EVANS, Surintendant.
Sarmei—1P

Banque d'Epargnes Germania
No 34 rue du Camp.
Capital..... $100,000

Cette banque est maintenant prête à recevoir des dépôts de UN DOLLAR et au plus, à 3 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement. La banque est ouverte les samedis pour recevoir les dépôts, de 6 à 8 h. du soir.
DIRECTEURS.
M. Schwartz, J. Hassinger,
H. Hernsheim, F. E. Marthé,
Frank T. Howard, Emil Maier.
E. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
15 mai 1m TH. HATRY, Caissier.

Le Mathushek
Droit.
LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

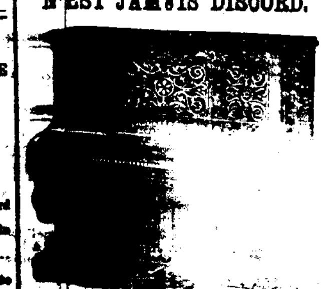

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque doublée en fer. Ils ont fait leurs buttes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des casiers en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.
Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un martinet à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus stables et des plus forts qui aient jamais été construits.
Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.
Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL,
Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

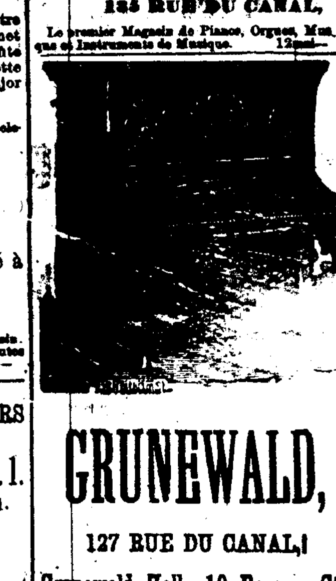

GRUNEWALD,
127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS
Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL,
KNABE, FISCHER.

ORGUES
des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir dans nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.
Adresse:
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
29janv.—

Hôtels, Sources etc.

CULLUM SPRINGS,
A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. Ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $50; à la semaine, $10.
Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rykoski, rue Decatur, 52, et à J. Aleiss, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala. 28 mai—6 s

CLAIBORNE COTTAGE,
Covington, Louisiane.
Pension par mois $30; par jour $1,50
Cette charmante résidence, située sur une colline, vis-à-vis la ville de Covington, sur la rive de la rivière Bogue-falaya, se recommande par la salubrité du climat, la beauté du site et ses sources à propriétés curatives.
Les familles désirant y prendre pension peuvent le faire en s'adressant sur les lieux.
J. JAUFROID, propriétaire.
Mme F. JAUFROID, directrice.
12mai—1m—mar JD

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour quinze jours $25; par semaine $12. 21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co.,
PROPRIETAIRES.

CONDITIONS.
Par jour..... $ 2.00
Par semaine..... 12.00
Par mois..... 40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le paysage est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région. Bains, une douche et bains tièdes, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures, bureau à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.
Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.
M. JNO. P. MUMFORD, du City Hôtel de la Nlle-Orléans, aura la direction du bureau. Lui et le major O. D. Hickie, du même hôtel, sont nos agents.
CHAS. E. SMEDES & Co.
12 mai—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1860
CAPITAL EN ARGENT.....$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. E. LEVERICH..... Président
S. R. NEWMAN..... Vice-Président
CHAS. E. RICE..... Secrétaire

Directeurs:
Samuel H. Newman, Samuel H. Kennedy
Thomas A. Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay
S. Hernsheim, A. M. Moulton,
Geo W. Sentell, Wm. B. Conger,
F. E. Mortimer, John M. Parker,
Reuben G. Bush, George Martin,
Edward Nalle, Henry L. Finch,
W. W. Swain, J. J. Reiss,
A. H. Sawyer, Lucien Delery,
C. Marizeaud, Louis Fraise,
Charles H. Dolson, Charles Newman,
S. P. Gormley, B. C. Gosier,
Wm. A. Phelps, John Calder,
Fred. Marks, Wm. B. Lyman.
B. H. Adams
27 juin—1an ▶ O

L'Emporium de l'Art
—DE—
LILIENTHAL,
121 RUE DU CANAL,
(Ancien Touro.)
Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.

PHOTOGRAPHIES
—ET—
ŒUVRES D'ART
Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais.

MON FONDS DE
Cadres, Moulures, Gravures,
Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville et sont vendus aux prix les plus raisonnables.
THEO. LILIENTHAL,
5 avril— Propriétaire

PRETS D'ARGENT.
LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts au-dessous de cent dollars. 9fév—1an

Gas pour la Campagne.
LA MACHINE dite SUN GAS LIGHT est l'appareil le meilleur et le meilleur marché pour fournir aux maisons d'habitation, etc, une lumière brillante, uniforme et fixe, réunissant la simplicité, l'économie, la sûreté, et est garantie comme n'étant pas explosible. Plus de 500 de ces machines sont en usage dans les campagnes et dans la ville. Faites demander des pamphlets illustrés, donnant des noms et des attestations.
J. J. PAQUETTE,
Inventeur et Fabricant,
49 rue de Chartres, Nlle-Orléans.
1er mai—1mois

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.
GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1 an.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus
par la
Banque Nationale de la N.-Orléans,
RUE DU CAMP 34.
27mai—1an 90

ANT. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
E. L. CARRIERE,
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

DEBALLAGE DE PRINTEMPS
CHEZ
GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.
Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de cinquante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.
Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serge bleu, Tweed et Casimire, de coupe et de genres variés.
Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,
EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.
LÉON GODCHAUX,
81 et 83. RUE DU CANAL.
12 mars—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 2 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Alimy François Joseph	Hameau Mme née Mesriane
Audibert François	
Antoine Martin	Jean Mme, bouchère
Auborgier Amet	Le Boucio Jean Marie
Bourre Jean	Lacane François
Boyer Auguste	Laguillerie François
Bettinger Jean Baptiste	Larpede Laurent
Brunant Henriette	Lafont Joseph
Billmann Philippe	Laporte Joseph
Blondeau Louis	Labarrère Armand
Bertrand Eugène	Legrand Jules Numa
Courtiade Eugène	Lacoy Claire
Chaubet Jean	Michel Léopold
Chauveau Louis	Mousseton Catherine
Costex Paul et Marie	Marise Baptiste
	Annet Majastre Pierre Martin
Chatelain Catherine	Olard Etienne
Cassé Bertrand	Peterson Mme Marck
Chavagneux Etienne	née Madelon Henry
Durand Alphonse	Peterson Magdalen et Philomène
Dumesnil Benjamin	
Daujan Bernard	Pegninet Augustin
Daniel Louis	Philastre Eugène
Dourd Jean François	Pénes Pierre
Dessens Jean	Piot Antoine
Dacoin Marc	Riveal Marie
Fischard Emile	Rosques Jean Baptiste
Fisia Julien	Robert Edmond
Fluegmann Thérèse	Rolland Ernest
Fondouse Prosper	Rosseignier Louis
Fontaine François	St Martin Joseph
Galé Jean	Sempuin Bernard
Grombach Max	Salles Clément
Guillen Clodomier Auguste	Serber Rose
	Souchet Marie Victoire
Gêne Mme Vve	Tresch Vincent
Guigner Stanislas	Taquerand Jacques
Hallé Pierre	Walgen Jean Baptiste
Henry Daminé	

La Nouvelle-Orléans, le 11 mai 1881.
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
11 mai

QUARANTAINE.

Proclamation par le Gouverneur de la Louisiane.

ATTENDU que, le 19 avril 1881, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, conformément à la loi, a adopté à l'unanimité une résolution invitant à promulguer une proclamation de quarantaine, en vertu de la section 3010 des Statuts Révisés de l'Etat, à l'effet que tous les navires arrivant après le 1er mai 1881, des ports suivants où règne la fièvre jaune, savoir: Rio Janeiro, Vera-Cruz, Havane et Aspinwall, et que tous les officiers, équipages, passagers et cargaisons arrivant des ports ci-dessus, ou y ayant touché ou s'y étant arrêtés, soient soumis à telle détention que pourra ordonner le Bureau de Santé; et que, en dehors de la durée du voyage, ladite détention comprenne trois jours pleins au moins (soixante-douze heures) aux stations de la quarantaine.
En conséquence, me conformant à ladite section 3049 des Statuts Révisés de la Louisiane qui ordonne au gouverneur de promulguer les proclamations de quarantaine d'après l'avis du Bureau de Santé, JE, LOUIS ALFRED WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable de promulguer la présente proclamation déclarant que Rio Janeiro, Vera-Cruz, la Havane et Aspinwall sont infectés de fièvre jaune, et j'ordonne par la présente que tous navires aux différentes stations de quarantaine tous les bâtiments venant de l'un de ces ports, ou qui y auront touché ou s'y seront arrêtés, et qui arriveront après le 1er mai 1881, ainsi que leurs officiers, équipages, passagers et chargements, pendant le temps, pour chaque port, particulier que ledit Bureau de Santé aura indiqué. Cette détention, en dehors de la durée probable du voyage, ne sera pas de moins de trois jours pleins (soixante-douze heures) aux stations de quarantaine.
Tous bâtiments, ainsi que leurs officiers, équipages, passagers et chargement, arrivant des ports infectés ci-dessus, ou qui y auront touché ou s'y seront arrêtés, seront soumis, ainsi que le dit l'ordonne, à tous les règlements votés par le Bureau de Santé ou spécifiés par les lois de l'Etat.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature à la présente et y ai fait imprimer le sceau de l'Etat, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-deuxième jour d'avril A. D. 1881.
LOUIS A. WILTZ.
Par le Gouverneur,
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
24a vril—1P MarV

ASSURANCES.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS AND TRADERS,
37..... Rue Carondelet..... 37

NOUVELLE-ORLÉANS, 18 mai 1881.
Les Directeurs, conformément à la Charte de cette Compagnie, publient l'exposé suivant des affaires de celle-ci pendant l'année fiscale finissant le 30 avril 1881:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur les risques d'incendie	$288,659 92	
Sur les risques de rivière	159,877 13	
Sur les risques maritimes	106,323 08	
		$554,860 13
A déduire les primes non échues 1880-1881	$85,362 00	
Primes rendues	10,327 53	
		95,699 53
Gain sur les primes net		$459,160 60

PERTES PAYÉES.

Sur les risques d'incendie	$41,868 63	
Sur les risques de rivière	116,169 45	
Sur les risques maritimes	34,205 12	
	$192,243 20	
A ajouter— Réassurances	62,922 91	
Escompte	56,962 50	
Taxes d'Etat et de ville	19,864 62	
Bureau des Assureurs de la N. O.	6,035 96	
Dépenses générales brutes	46,162 21	
Profits et pertes	6,662 81	
		$389,475 21
Balance		$69,685 39
A ajouter— Intérêts, escomptes et épargnes reçues		77,109 90
Profits nets		$146,794 59
A déduire le premier intérêt semi-annuel de 5 pour cent payé, et le second de 5 pour cent dû maintenant		100,000 00
		$46,794 59
Réserve pour les pertes non réglées et non acquittées		22,626 00
Balance à diviser		$24,168 59

La Compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Comptant en caisse	$142 666 71
Comptes à collecter	113,511 69
Comptes à recevoir sur nantissement	319,716 75
Comptes à recevoir sur primes	8,663 81
Actions de banque et autres ayant une valeur sur le marché	124,480 00
Bons circulation des E.-U. 6 pour cent, valeur sur le marché	12,800 00
Bons des E.-U. 4 pour cent, valeur sur le marché	145,475 00
Bons de chemins de fer de ville, du Waterworks et autres, valeur sur le marché	182,087 00
Propriétés foncières	81,600 00
	$1,130,027 94

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de mai 1881.
ED. IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le seize courant, il a été résolu de payer sur demande un intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1881, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie, et un dividende comptant de 15 pour cent aux actionnaires sur la somme de $143,906 29 de leurs primes de participation net pour l'année finissant le treize avril 1881.
E. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.
John I. Noble, L. C. Jurey,
John Chaffe, Wm. Hartwell,
Richard Milliken, C. J. Leeds,
Sam'l Friedlander, A. M. Bickham,
R. M. Walmsley, Louis Bush,
A. H. May, A. Brittin,
T. Lytle Lyon, G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham,
Wm. J. Behan, John I. Adams,
B. F. Eshleman, R. T. Buckner,
Chas. Chaffe, Henry Abraham,
A. T. Janin, Chas. E. Black,
Wm. A. Gwyn.
24mai—1m

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Actif provenant des incendies,
A l'exclusion du capital payé..... $ 9,881,436 21
Capital payé..... 1,228,200 60
Total de l'actif..... $11,109,636 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes 3,944,358 38
Excédant pour les porteurs de polices..... $ 7,165,297 83
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872..... 1,429,799
On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes accordées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—1an

LIQUEURS ET VINS FINS,
14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.
Dr F. R. Gandet, 183 rue Dumaine.
B. A. Taney, M. D. G. Délery, D. M. P.
E. Harrison, Capdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 86 rue St-Charles.
Dr Faget, Aldée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas à l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a rendu son hôtel pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers et visiteurs de la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de la visiter. 20 janv—des. D.Mar J.

FRED. N. THAYER.

ENTREPOT DE VOITURES
109 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 12 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
5juin—1an—VAO.

VINCENT MICAS,
Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.
Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 14 JUIN 1881
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 14 JUIN 1881,
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE..... $100,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 20,000
Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11,279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 14 JUIN 1881,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $100,000	.....	$100,000
1 .. .. de 50,000	.....	50,000
1 Lot de 20,000	.....	20,000
2 Lots de 10,000	.....	20,000
4 Lots de 5,000	.....	20,000
20 Lots de 1,000	.....	20,000
50 Lots de 500	.....	25,000
100 Lots de 300	.....	30,000
200 Lots de 200	.....	40,000
600 Lots de 100	.....	60,000
10000 Lots de 10	.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..... 7,500

11,279 Lots s'élevant à..... $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, ou des traites en son nom.

Souvenez-vous qu'un Tirage
du
MARDI, 14 Juin 1881
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION,

On demande des agents dans toutes les cités, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes à qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires en envoyant les adresses à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph H. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs. Demoiselle M. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2065—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "A," sur un croquis ou plan annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Théo. Guyol, notaire, le 26 juin 1876, par la défenderesse, et situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Levee ou Peters, la propriété de Albert Saulet et Flood et la rue Delarende, mesurant soixante sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Levee ou Peters, soixante-treize pieds onze pouces de face rue Delaronde, sur une profondeur de quatre cent cinquante-six pieds dix pouces et quatre lignes d'un côté et de quatre cent soixante-douze pieds sept pouces de l'autre côté, et le quel morceau de terre se compose de tous les terrains primitifs Nos huit, neuf, vingt-cinq et vingt-six, et de trente-trois pieds derrière les terrains Nos treize, quatorze, quinze et seize.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—4,11,18,25,29juin

Bertrand Saloy vs. Joseph Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 3823—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Une portion de terre située dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Miro mesurant quarante-deux pieds dix pouces six lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds dix pouces cinq lignes du côté de la rue Tonti, et cent vingt-neuf pieds onze pouces du côté de la rue Miro, laquelle portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Miro et Hôpital. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Louise Pauline Gendron, conformément à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 22 décembre 1867.
2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant, au pied anglais, trente-et-un pieds cinq pouces et sept lignes de face sur la rue Prieur, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles désigné comme lot No 17 de l'îlet No 10. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Edw. E. Easton, par acte passé pardevant D. De Armas notaire, le 10 janvier 1866, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29mai—28—4,11 18,25,29 juin.

John Fersing vs John Wolfgang Knost (ou) Knocht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3284—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 25 juin 1881, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Dargenois et désigné comme lot No dix huit, sur un plan de ce terrain et d'autres terrains fait par Louis Sergi, député voyer, en date du 10 octobre 1844 et déposé pour référence en l'étude de P. P. Labarre alors un notaire en cette ville, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défendeur par acte du demandeur selon un acte passé pardevant Andrew Hero jr. notaire en cette ville, le 29me jour de novembre 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions: comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31, juin 7,14 21,25.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas B. Storms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3468—Division A—Attendu que Lucas C. Storms a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas B. Storms, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 mai—26,29,3 juin

Succession de Bernard Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3430.—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21mai—21,26,29.

Succession de John Bowman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Bernardine Bowman, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 mai—21,2 9.

REUNION DE CREANCIERS.

Avis de Maître des Requêtes.
Aux créanciers de L. Lecomte & Co.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et le District Oriental de la Louisiane, dans l'affaire de J. W. Davis' Furniture Manufacturing Company & S. Beiredorf et autres contre L. Lecomte & Co. et C. Menendez, No 9,323 du docket, les créanciers des défendeurs L. Lecomte & Co sont par les présentes notifiés de présenter leurs réclamations au soussigné, avec la preuve qu'il est nécessaire afin de prouver leur validité, au bureau No 47, rue du Camp, en cette ville, LUNDI, 23 juin 1881 à 6 heures de soir.
Fait à la Nouvelle-Orléans, le 22 mai 1881.
J. W. GURLEY,
Master in Chancery.
22 mai au 22 juin incl.

Etat de la Louisiane, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3286—Maurice J. Fass vs ses créanciers.

Aux créanciers de Maurice J. Fass et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créanciers dans cette cause, au bureau de Joseph D. Taylor, Esq., un notaire, le neuvième jour de Juin 1881, à 11 heures du matin, dans le but de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un répit.
Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1881.
E. A. LUMINAIS,
Sous-Greffier.
4 mai—4, 18 29 juin9

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
D. J. Ramelli vs. ses créanciers.

LES créanciers de Daniel J. Ramelli et toutes les autres personnes intéressées sont prévenues qu'une assemblée des dits créanciers, dans cette affaire, aura lieu au bureau de Octave Morel, Esq., notaire, le 25me jour de juin 1881, à onze heures du matin.
Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.
Nlle Orléans 20 mai 1881.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
21 mai—21, 26, 29.

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par les présentes que le douzième jour de mai 1881, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus, dans les termes et chiffres suivants, savoir:
Laura A. McGuire vs. M. Keniston, son époux. } No 3140.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Cette affaire, fixée pour ce jour, a été appelée; présents: pour la demanderesse, Singleton et Brown, le défendeur absent et non représenté, après avoir entendu les plaidoyers, l'évidence et l'avocat de la demanderesse, la cour considérant que la loi et l'évidence sont en faveur de la dite demanderesse.
Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Laura A. McGuire, contre le défendeur, Maximilien Keniston, son époux, pour la somme de quatre cent dollars avec intérêt légal à partir de la demande jusqu'à ce, à savoir le 25me jour de janvier 1881, jusqu'à parfait paiement, avec frais, et qu'il y ait séparation et dissolution de communauté d'acquêts et de gains existant entre la demanderesse et son dit époux, et que la demanderesse ait l'administration séparée de ses biens et effets mobiliers.
Jugement rendu le 12 mai 1881 et signé le 17 mai 1881.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 28me jour de mai 1881, en l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-un.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier
20mai—29 juin14,28.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 5me jour de mai 1881 jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-dessus, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:
Géo Heck et als
vs
John J Finney, avocat de district } No 3040
Cette affaire a été appelée ce jour. Présent, R. R. Whitemore pour les demandeurs. Quant après avoir entendu l'évidence et les plaidoiries, la loi et l'évidence étant en faveur des demandeurs.
Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur du demandeur en changeant le nom de l'enfant mineur Walter Louis Heck de Walter Louis Heck à George Heck junior, de manière à ce que le nom du dit mineur soit George Heck junior.
Il est de plus ordonné que la somme de dix piastres soit prélevée pour les frais dans cette affaire comme honoraire de John J. Finney, avocat de district.
Jug ment rendu le 5 mai 1881.
Jugement signé le 10 mai 1881.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10me jour de mai 1881, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-un.
FRANK WALL,
Député-Greffier.
12mai—15t

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Maison de plaisance sur les bord du lac, Paroisse St-Tammany.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1881, à midi, sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane.
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Lewisburg Paroisse St Tammany, coin des rues Lac et Hickory, mesurant 90 pieds de face à la rue Lac sur une profondeur d'environ 275 pieds (au pied américain.)
Les améliorations consistent en une maison à deux étages, couverte en ardoises métalliques et ayant au rez-de-chaussée, salle à manger, dépendance et office et au second étage, 6 chambres, et 2 chambres dans les mansardes, ensemble avec tous les meubles qui s'y trouvent. Une autre bâtisse comprenant la cuisine et 2 chambres, citerne contenant 1000 gallons. Murs en briques, écurie et remise, embarcation avec mât, voile, rames, etc., etc. Le terrain est planté d'arbres fruitiers dont cinq pacaniers tous en rapport.
Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billets portant hypothèque et privilège du vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, les taxes de 1881 devant être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et l'acquéreur sera, en outre, requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais de l'acquéreur. 29 mai—à date

PAR JAS. P. GUINAULT.

MEUBLES.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureaux Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 31 mai 1881, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin au No 117 rue Kerlerec, entre les rues Marais et St. Claude—
Le mobilier complet de la maison comprenant Meubles de salon, Meubles de chambre à coucher, Vaisselle, Verrerie, etc., etc.
Aussi, une machine de Howe du dernier genre.
Conditions—Comptant. 29 mai—

Vente positive pour cause de dissolution de société.
VACHERIE

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 2 juin 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Génois, entre les rues Douane et Bienville, à côté de l'écurie de M. Pierre Centeres:
La Vacherie de MM. Achille Bataille & Louis Bordes, se composant de 18 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler, 2 chevaux et 1 jument, 1 char rette à lait, 1 do. à provisions, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.
Aussi, un lot de provisions.
La clientèle d'environ 18 gallons de lait sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Au-dessous de $100, comptant; de $100 à $300, quatre mois, et au-dessus de $200, huit mois de crédit, en billets endossés et tirés sur place, à la satisfaction des vendeurs.
28mai—4t

Magnifique terrain avec bâtisses en briques rue des Remparts No 219, côté sud.
Succession de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn.
Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2174.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juil et 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1881, la propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet, compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel et de terre mesure 67 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison bâtie en briques No 219, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine bâtie en briques de plusieurs chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.
N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent) en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans à raison de six pour cent d'intérêt par an, sur un capital de $1700. Les dits intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50,00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—La dite somme de $1700, sera assumée par l'acquéreur et la balance de son enchère sera payable de la manière suivante, savoir:
Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets du vendeur par coupons, à la convenance des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et avec la clause de non aliénation et privilège de vendeur.
Les bâtisses seront maintenues assurées pour un montant raisonnable, et les polices d'assurance transférées à l'exécuteur pour le bénéfice des porteurs des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets, les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent seront à la charge des acquéreurs.
Les taxes d'Etat dues en 1881 seront assumées par les acquéreurs.
L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.
Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mai 28—juin 4,11 18,25—juil. 2.

PAR W. I. HODGSON.

Pour cause de départ.

Beaux meubles de maison pour Salon, salle à manger et chambre à coucher,

En bois de rose, Acajou et Noyer noir.

Un magnifique bois de lit doré avec ciel de lit doré.

Machine à coudre, Porte-Chapeau, Tableaux, Chaises, Berceuses, Matelas, Stores, Stoves et Ustensiles de cuisine, etc., etc.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 1er juin 1881 à 10 1/2 heures du matin sur les lieux, au coin S.-O. des rues Perdido et Liberté, il sera vendu.
Le contenu de l'étage supérieur du dit magasin et résidence, le tout en très bon ordre.
Conditions: Comptant avant livraison.
29mai—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur,
Sur la rue Clara, Premier District et rue Annonciation, Sixième District.

Succession de John R. Clay, décédé.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 361.
A des conditions faciles, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur. Bureaux No 13 rue Carondelet — SAMEDI, le 4 juin 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable J. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 29 avril 1881, dossier No 361 pour le compte de la succession de John R. Clay, décédé, il sera vendu à l'encan
1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vine ou Clara, Magnolia, Cypress et Hevia, maintenant Lafayette, désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet No 2 sur un plan dressé par L. H. Pilié, alors voyer et déposé pour référence, en l'étude de A. Chiapella, anciennement notaire en cette ville.
Les dits lots mesurent chacun, au pied américain, 26 pieds 2 pouces de face à la rue Clara, sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Clara et Cypress, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et ont été acquis par feu John R. Clay, du shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John R. Clay vs. Henriette Hennessey, femme de Jos. L. Mott, No 899, du dossier de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Les améliorations consistent en sept maisons en bois à deux étages, ayant deux à quatre chambres chacune, cuisine, cuve, et faisant face sur chacune des rues Clara et Cypress.
2° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Berlin et l'Avenue Napoléon, désigné par le No 12 conformément à un plan déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 117 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, qui fut acquis par le dit défunt John R. Clay, du shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John R. Clay vs Henriette Hennessey, femme de Jos. L. Mott, No 8991 du dossier de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans le 31 octobre 1876.
Les améliorations comprennent une résidence-cottage en bois comprenant 3 ou 4 chambres, cuisine, citernes, etc. Le tout conformément au plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—La moitié comptant et le reste à un an avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 devront être payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, No 129 rue Royale, aux frais des acquéreurs y inclus les taxes dues et exigibles en 1881.
1er mai—1,8,15,22,29—4 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

De très beaux meubles et effets mobiliers qui se trouvent dans la résidence en briques, No 175 rue des Magasins, coin de la rue Julie.

Succession de Mary Breen Levine.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 3261.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—MARDI, le 7 juin 1881, à 10 heures et demie du matin, dans la propriété No 175 rue des Magasins, coin de la rue Julie, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 mai 1881, dans l'affaire de la succession de Mary Breen Levine, décédée, Dossier No 3261, à l'encan il sera vendu
Tout le contenu de la résidence ci-dessus mentionnée, conformément à un inventaire déposé aux bureaux du greffier de la susdite cour.
Conditions—Comptant avant livraison.
25 mai—25,29—juin 2,7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente positive pour du comptant.
Meubles et effets mobiliers.
Le contenu de la résidence en briques No 144 rue Carondelet, entre les rues Lafayette et Girod.

Chas. Leighton vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 2515.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet.—LUNDI, le 6 juin 1881, à 10 1/2 heures du matin, dans la propriété No 144 rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour civile de District, Division C, en date du 22 avril 1881, dans l'affaire de Charles Leighton vs ses créanciers, Dossier No 2515 à l'encan, il sera vendu—
Tout le contenu de la résidence ci-dessus mentionnée, conformément à un inventaire déposé dans le bureau du greffier de la susdite cour.
Conditions comptant avant livraison.
25 mai—25 29 juin 2 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries! Groceries!
Vente sans réserve pour cause de retraite des affaires, de la grocerie de M. Napoléon Eon, située au coin des rues Marais et Union, 3ème district.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur—Bureau No 50 rue Royale—LUNDI 30 mai 1881, à onze heures du matin, il sera vendu sur les lieux au coin des rues Marais et Union la fonds de la grocerie ci-dessus mentionnée consistant en comestibles, vins, liqueurs etc ainsi que les étagères, comptoirs, installations de gaz et suivant. Aussi un lot de meubles.
Conditions—Comptant sur livraison.
28 mai—2t

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Villa d'été de valeur à Mandeville.
Succession de Joseph W. Gerard.
No 2831—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau, 45 rue Royale.—SAMEDI, 18 juin 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 11 mai 1881, la propriété ci-dessous décrite:
1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany dans l'îlet borné par les rues Gerard, Lafitte, Lake et Claiborne désignés par les lots Nos 2 et 3 et mesurant chacun 230 pieds de profondeur, d'après un plan de Castaing et Celles du 4 août 1866. Les améliorations comprennent un cottage élevé avec six chambres dans le corps principal et trois chambres dans les dépendances.
2° Un certain lot de terre dans la susdite ville désigné par le lot No 16 dans le même îlet, le même plan que celui ci-dessus et mesurant 50 pieds, plus ou moins, de face à la rue Gerard sur 250 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Les améliorations comprennent un cottage bien bâti, avec dépendances, écuries, etc., contenant cinq chambres et deux cabinets dans le corps principal du logis, entouré d'une grande et vaste galerie, arbres donnant de l'ombrage, etc.
3° Deux lots de terre dans la même ville, désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet No 32 bornés par les rues Jefferson, Monroe, Adams et Coffee, sur un plan fait par Castaing & Celles le 4 août 1866. Le lot No 1 mesure 500 pieds de face à la rue Jefferson, la même chose sur chacune des rues Adams et Coffee sur 500 pieds de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot No 2, et le lot No 2 mesure 500 pieds de face à la rue Adams la même chose sur chacune des rues Adams et Coffee, la même largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot No 1 conformément au plan ci-dessus, comprenant l'îlet entier.
Aussi, le contenu des dites propriétés décrites en premier et second lieu, toutes deux étant élégamment meublées. Aussi un lot de bois de charpente pour construire un wharf.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets avec hypothèque et privilège du vendeur, et toutes les autres clauses usuelles d'honoraires d'avocat, assurances, etc., conformément au dit ordre de cour.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mai—17 21 28 29 juin 12 18

PAR C. E. GIRARDEY

VENTE DE RECEVEUR
D'un stock considérable de Meubles fins, de qualité moyenne et ordinaires
COMPRENANT
De riches et élégants ameublements de salon, de chambre à coucher et de salle à manger,
En bois de rose, acajou et noyer.
AUSSI
Un grand assortiment choisi de Lits Victoria et autres,
Armoires à glace, à une porte ou deux, fins et simples,
Bureaux-Lavabos—Tables à dessus en marbre—Side Boards,
Glaces
Avec cadres dorés et autres,
Tables à manger à allonge,
Sofas, Canapés, Fauteuils, Porte-chapeaux, Tabourets et meubles de bureau, tels que
Pupitres, Fauteuils tournants et autres, etc.
Dans l'affaire de
J. W. Davis Furniture Manufacturing Co. et S. Beiredorf et autres
vs.
L. Lecomte & Co. et C. Menendez.
No 9323, Cour de Circuit des E.-U. d'Amérique pour le 5e Circuit et District oriental de la Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureau No 31 rue du Camp, JEUDI, 2 juin 1881, commençant à 10 heures du matin, dans l'édifice Nos 131 et 133 rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, et les jours suivants jusqu'à ce que tout le stock soit écoulé, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, en date du 15 mai 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, tous les effets mobiliers et appartenant aux défendeurs et contenus dans l'édifice en briques à quatre étages désigné par les Nos 131 et 133 rue de Chartres entre St Louis et Toulouse, lesquels comprennent:
Un stock très considérable et parfaitement assorti de meubles fins, de qualité moyenne et ordinaires de salons, chambres à coucher et salle à manger meubles de bureaux, de bibliothèque et de cuisine, selon l'inventaire enregistré à la cour et au bureau des encanteurs.
Conditions—Comptant pour toute somme au-dessous de $200, à soixante jours de vue pour toute somme au-dessus de $200 et au-dessous de $500, à 4 mois de crédit en billet approuvés et endossés à la satisfaction des parties, pour toute somme au-dessus de $500.
22mai—à la vente.

Vente par ordre de Cour d'une grande bâtisse en briques à quatre étages, admirablement bien située et convenable pour manufacture.
La vieille maison des marins "Seamen's House & Sugar Refinery, au coin nord-ouest des rues Nouvelle Levée et Erato, au centre des Presses à coton et à proximité des grandes gares de chemins de fer et du fleuve.
Succession de feu F. DelBondio, No 2707—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 4 juin 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Section C, en date du 2 mai 1881, rendu dans l'affaire ci dessus, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
Tout le morceau de terre formant le coin nord-ouest des rues Nouvelle Levée et Erato, dans le carré borné par les rues Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Erato, (ci devant Suzette) et Clio, (ci-devant Gaiennié), et situé dans le Premier District de cette ville et faubourg Delord. Le dit morceau de terre est désigné par le No 1, sur un plan dressé par Jos. H. Pilié, ci-devant voyer de ville, et daté du 4 mars 1845, annexé à un acte passé pardevant Théo Seghers, anciennement notaire en cette ville, le 28 avril 1845 d'après lequel le dit terrain ou morceau de terre mesure 80 pieds, mesure française, de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur et façade rue Erato, de 130 pieds entre lignes parallèles.
Avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant une grande bâtisse solidement construite, en briques à quatre étages admirablement bien située et convenable pour manufacture.
Cette propriété est située en face la grande Presse Internationale, au milieu de deux ou trois dépôts du chemin de fer St Louis, Chicago et Pacifique, et près du fleuve et mérite l'attention des capitalistes et des spéculateurs.
Conditions—Un tiers du plus comptant, au gré de l'acheteur, et la balance à un et deux ans de crédit payables en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication, un dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé pour assurer la vente.
Acte de vente pardevant Jos Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur
3 mai—3 7,14 21,28—4 juin

PAR HOEY & O'CONNOR.

Lots pour bâtir dans le 3ème District, à l'encan.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, MARDI 31 mai 1881, à midi, à la vieille Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan:
1° Un îlot de terre borné par les rues Bagatelle, Union, Joséphine et Célestine, se composant de 24 lots.
2° Une moitié d'îlet de terre borné par les rues Nouveau St. Bernard, Pleasure, Nouvelle-Orléans et Humanity, 12 lots Nos 1 à 12, mesurant ensemble 319 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Nouveau St. Bernard, sur 160 pieds et 4 lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Pleasure et Humanity.
3° Deux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Nouveau St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Humanity et Benefits, étant les lots 1 à 12
Conditions—Une moitié comptant, le reste à 12 mois, 8 pour cent, privilèges de vendeur et toutes clauses de sécurité usuelle assument toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent à être payés au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel notaire. 29mai au 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.
Pour clore les intérêts de la succession Patrick Irwin et Co. propriétaires,
L'entrepôt de tabac sur la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.
Cent quarante-sept lots attenants à la station des chars.
Vente positive à long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux 17 rue Carondelet—MARDI, 31 mai 1881 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, la propriété suivante de valeur, à savoir:
Cent quarante sept lots de terre dans le Troisième District de cette ville s'étendant le long de la rue Pologne et faisant face à la station des chars de la ville "N. O. City [illegible] Co, et allant jusqu'à la rue Villeré.
Cette propriété sera vendue [illegible] au gré des acquéreurs. [illegible] faire savoir aux acquéreurs [illegible] ment sur ces terres a été [illegible] décision récente de notre Cour [illegible] Titre Complet et [illegible] donné à chaque acquéreur.
Termes et conditions [illegible] tiers comptant, le reste à un [illegible] de crédit, avec intérêt de 8 pour cent [illegible] jour de la vente jusqu'à parfait [illegible] toutes les clauses usuelles de sécurité [illegible] vant assumer au prorata [illegible] de leurs adjudications [illegible] taxes dues et exigibles [illegible] dant l'année 1881 et [illegible] cent comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais [illegible] pardevant William J. Castell [illegible]
19 mai—19 à la vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

610 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO — Encanteurs, Il sera vendu LUNDI 30 mai 1881, à 11 h. du matin, dans salle d'encan No 35 rue de Chartres—
610 caisses bottes, souliers et brodequins.
Formant un bel assortiment
Aussi le contenu d'un magasin de détail de la ville.
Conditions à la vente.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de très grande valeur dans le Premier et Second District.

No 167 rue Poydras, entre St-Charles et Carondelet, magasin en briques à quatre étages maintenant occupé par l'entrepôt de meubles de Flynn.

Nos 123 et 125 rue Dryades, entre Poydras et Perdido. Deux magasins en briques à trois étages.

No 103 rue St-Louis, entre Dauphine et Bourbon. Belle résidence de famille en briques et à trois étages.

No 212 rue St-Louis, entre Tremé et Marais. Bâtisses en briques à deux étages.

No 110 rue des Remparts, entre St Louis et Toulouse, maintenant occupé par les écuries de Mack.

Nos 21 et 23 rue St-Philippe, entre Decatur et Chartres. Bâtisses en briques à trois étages.

Nos 97 et 99 rue Bourgogne, entre Conti et St-Louis. Deux bâtisses en briques à deux étages.

No 266 rue des Remparts, entre Hôpital et Ursulines. Magnifique résidence, avec jardin, à deux étages, pour famille.

Succession de Veuve Hypolite Chrétien, No 2636—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale SAMEDI, le 4 juin 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 25 avril 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci après décrites, savoir:
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Perdido, St-Charles et Carondelet, désigné par le No 30 sur un plan dressé par Eggleston et A. Hedin, ingénieurs civils, et déposé en l'étude de Théodore Guyol notaire, comme plan No 132 de son livre de plans. Le dit lot mesure, au pied américain, 26 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 102 pieds 3 pouces et 6 2/5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 du dit plan, et de 102 pieds 4 pouces sur le côté de l'autre ligne. La dite propriété a été acquise par la dite Veuve Chrétien de John Hoey, le 11 avril 1848, par acte passé pardevant Jules Mossy, notaire.
Les améliorations consistent de ce magasin en briques bien bâti à 4 étages, couvert en ardoises, avec façade en fer au premier étage, connu comme le No 167 de la rue Poydras et occupé par H. Flynn comme dépôt de meubles, ayant un auvent couvrant la banquette dans toute sa largeur, cour dans le fond avec hangar, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippa, Penn, Poydras et Perdido, et mesurant mesure américaine, 40 pieds de face rue Philippa, maintenant Dryades, sur une profondeur de 130 pieds; laquelle propriété fut acquise de André Castillo, par la dite veuve Chrétien, par un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville, et enregistré au bureau des transferts de cette ville dans le livre 60, folio 252, le 30 novembre 1852.
Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à trois étages couvertes en ardoises, ayant chacune, au premier étage, une grande chambre convenable pour magasin et au second, 2 grandes chambres, corridor, escalier, galerie de derrière, et balcon en fer donnant sur la rue. Au troisième étage, 2 grandes chambres, corridor galerie de derrière et escalier, attenant à la bâtisse principale, une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, ayant deux grandes chambres et un cabinet au premier étage, et au second étage 3 chambres avec galerie, lieux d'aisance, hydrant, cour briquetée, grande cour de derrière, etc. portant les Nos 123 et 125 rue Dryades. Le No 125 étant maintenant occupé par un salon de barbier.
3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourbon, Dauphine et Toulouse, et ayant au pied français 33 pieds de face à la rue St. Louis, sur une profondeur de 90 pieds. Laquelle dite propriété fut acquise par la dite Vve Chrétien de Amédée Ducatel par un acte passé pardevant Jules Mossy, notaire, le 19 avril 1840.
Les améliorations comprennent une belle résidence à trois étages, bien finie et solidement construite, recouverte en ardoises, avec grande véranda en fer à chaque étage, connue comme le No 103 de la rue St-Louis, et contenant au 1er étage une belle entrée avec marches en granit, grand corridor et vestibule fermé avec escalier, beau salon à arche avec colonnes genre corinthien, cheminées en marbre et salle à dîner, au 2d étage 3 grandes chambres à coucher avec cheminées en marbre, un corridor avec escalier, et au troisième étage 3 chambres avec vestibule, cabinet et escalier. Ensuite à la bâtisse se trouve une bâtisse en briques à trois étages recouverte en ardoises, contenant au premier étage une chambre à bain, cave, cuisine et chambre à laver; au 2d étage deux chambres et chambre à bain, avec galerie de côté et escalier et au 3me étage 3 chambres et galerie, lieux d'aisance à chaque étage, cave double, hydrant, cour et allée pavées, gaz partout, &c.
4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Conti, Tremé et Marais et désigné par le No 11 sur un plan fait le 22 mars 1850 et déposé pour référence au bureau de H. B. Conat, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue St-Louis sur 129 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à un point atteint par d'autres lots et traversant de la rue Tremé à la rue Marais.
Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec mansarde recouverte en ardoises, désignée par le No 212, rue St-Louis et ayant au premier étage 2 salons avec portes à coulisses et cheminées en marbre et une grande salle à manger, et au 2me étage, 3 chambres et vestibule et 2 chambres dans les mansardes. Ecrié au corps principal de bâtisse se trouve une bâtisse à deux étages recouverte en ardoises, contenant 3 chambres et lieux d'aisance à chaque étage avec galerie de côté au 2me étage, cour briquetée, cave, hydrant, etc. Le devant de la maison est orné d'un balcon et recouvert.
5° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, St-Louis et Toulouse, et mesurant mesure française, 40 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur. Etant la même propriété acquise par le défunt de Jean César Sonnoldt conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 24 avril 1856.
Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage couverte en ardoises, connue depuis nombre d'années comme les écuries de Mack et portant le numéro municipal No 110 rue Remparts.
6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Chartres et Vieille Levée, maintenant Decatur, et mesurant chacun 22 pieds 9 pouces et 7/8 de pouce de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 5/8 pouces plus ou moins.
Laquelle propriété fut acquise par la dite Mme veuve Chrétien de Jules Mossy et J. B. Maureau, conformément à deux actes séparés passés pardevant Félix Grima, notaire, le 26 mars 1845.
Les améliorations comprennent sur chacun des dits lots une résidence en briques à trois étages, recouverte en ardoises, contenant au premier étage un magasin et corridor avec escalier, et au second et au troisième étage, 3 chambres et corridor et un balcon en fer faisant face à la rue. Au corps principal du bâtiment, se trouve une bâtisse en briques à deux étages, contenant trois chambres et lieux d'aisance à chaque étage, et une galerie de côté au second étage, cour briquetée, hydrant, etc. etc.
Ces propriétés portent les numéros municipaux 21 et 23, rue St-Philippe.
7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Louis et Conti, et mesurant au pied français, 37 pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 97 pieds. Etant la même propriété qui a été acquise par la dite veuve Chrétien de Pierre Evariste Lauranne, conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, le 15 avril 1860.
Les améliorations comprennent deux maisons en briques à deux étages, désignées par les Nos 97 et 99 rue Bourgogne et contenant chacune au premier étage, deux salons avec portes à coulisses et cheminées en marbre et marches en granit et deux chambres à coucher, avec balcon en fer et galerie de côté au deuxième étage, reliée au corps principal se trouve une cuisine à deux étages recouverte en ardoises contenant à un pareil six chambres avec galerie de côté et lieux d'aisance à chaque étage, aussi dans le fond du terrain et séparé des autres lots se trouve une maison en briques à deux étages, recouverte en ardoise contenant une chambre et galerie au deuxième étage, hydrant, cour et allée de côté briquetées.
8° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital et mesurant, mesure française, 40 pieds de fondeur. Etant la même propriété acquise par la dite Vve Chrétien, d'Alfred Lemore, par acte passé pardevant Alexandre E. Bienvenu, ci-devant notaire en cette ville, le 13 juin 1863.
Les améliorations consistent en cette maison de résidence bien connue pour famille, en briques à deux étages, couverte en ardoises avec balcon en façade et de côté, portant le No 266 rue des Remparts, ayant au premier étage: corridor, deux salons avec portes à coulisses et manteaux de cheminées en marbre, vestibule, escalier et deux chambres à coucher, et cabinet au second étage, aussi, une bâtisse à deux étages en briques, couverte en ardoises, ayant salle à manger, office, cuisine, chambre à laver et à repasser au premier étage avec 5 chambres à coucher au second, balcon de côté, chambre à bain, lieux d'aisance, citerne hydrant, etc.
Le côté du terrain avec une barrière à claire-voie donnant sur la rue, est cultivé en joli jardin, avec plates-bandes, ovales, circulaires, où sont des fleurs et des plantes de choix; les allées du jardin sont briquetées. Les allées latérales ainsi qu'une moitié de la cour de devant sont pavées en dalles, et le reste couvert en briques. La cour de derrière compte plus d'une douzaine de grands figuiers. Pour de plus amples informations voir les plans dressés par Edgar Pilié, architecte, le 29 avril 1881.
Conditions—1/3 comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, portant un intérêt de 8 0/0 à partir de la date jusqu'à parfait paiement garantis par une hypothèque spéciale, avec les clauses usuelles de l'assurance et d'honoraires d'avocat. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs.
30avril—30 mai7 14 21 28 juin4